

Mais il a fallu s'adresser à un entrepreneur, le David, pour le cyphrage et le recensement des chaufours, ce détail est approximativement de 1.015.000 francs. Le conseil s'en est conformé de la Commission des Finances, considérant que les prix unitaires proposés par M. David sont légèrement inférieurs à ceux qui furent acceptés il y a quelques mois, à la suite d'une adjudication, décidée de donner mandat à M. de Maires pour passer marché.

Montant du marché : 1.015.000 francs.  
 Dépense à imputer à Chapitre XXXIII article 4.  
 Objet de M. de Maires : l'achat du matériel des services généraux et des machines, avait été résolu pour que le Directeur de l'hôpital puisse exercer son choix.

Après avoir consulté la plupart des maisons établies, le Directeur et la Commission administrative ont arrêté la liste des commandes à passer.

Total de la dépense : 1.192.172 francs.  
 En raison de l'importance de certains achats il n'a pu de suite marcher avec ;  
 une usine à bitillaire de Léon. 115.784 fr.  
 des établissements Mabilon 680.255 -  
 des établissements Labrie 1.230.040 -  
 et autres objets non constatés sur le bilan des